

Recrutement de la police : 25 000 emplois par an

S'armer d'abord de motivation

Vendredi matin, place de l'hôtel de ville de Coudekerque Branche, un fourgon de la police. Le véhicule n'est pas là pour demander des papiers, mais pour en distribuer.

Sa fonction ? Promouvoir le recrutement au sein de cette administration. Sur son fronton, deux messages : 25 000 emplois par an et un numéro vert (gratuit) : 0800 22 0800.

A son bord, non pas un sergent-recruteur, mais un lieutenant conseiller. Assis dans un petit bureau aménagé, le lieutenant Provost est en pleine discussion avec Grégory, 18 ans. « *Franchement, je ne te conseille pas d'arrêter tes études*

des en première pour signer un emploi-jeune dans la police. D'une part, tu n'aurais pas tout à fait le niveau (bac) pour réussir le concours d'entrée. D'autre part, je ne suis pas sûr que tu auras la motivation de bâcher tes cours après tes journées... Comme on disait avant : passe ton bac d'abord ! »

L'homme ne pratique pas la langue de bois et met en avant l'intérêt de chaque personne qu'il reçoit. Comme dans ce cas particulier où il invite le jeune à temporiser. « *Vous voyez, on ne fait pas de forcing !* » plaisante-t-il. Accompagné de sa mère, Grégory repart avec des brochures, le ca-

lendrier des concours et son formulaire de demande de dossier pour un emploi-jeune. « *Nous n'imposons rien. C'est au candidat de décider.* »

Plusieurs fois par semaine, Jacky Provost et son complice le sous-brigadier Eric Borucki sillonnent les routes de la région pour remplir leur mission d'information. A force, ils connaissent les souhaits des futurs garants de l'ordre : « *En général, leurs aspirations se portent sur des services à forte notoriété : Raid, Bac (Brigade anticriminalité, les policiers en civil), motards, maîtres-chiens...* »

S'il encourage leurs vocations, l'officier doit aussi leur rappeler qu'ils devront

obligatoirement passer par la « case » gardien de la paix avant de parvenir à leurs objectifs. En région parisienne de surcroît, pour 80 % des nouveaux incorporés.

« *C'est vrai, cette dernière condition en fait reculer plus d'un, mais c'est aussi là que l'on apprend vraiment le métier. Et c'est là où les enquêtes sont le plus intéressantes.* » Enfin, s'il veut évoluer, le jeune agent devra passer des concours internes. Avant de manier un pistolet, mieux vaut donc s'armer de motivation.

S.P.

Renseignements sur les carrières dans la police également auprès du major Lecigne, au commissariat central de Dunkerque.
© 03 28 23 50 50.



Avant de démarrer une carrière dans la police, il faut passer un concours d'entrée de niveau baccalauréat.